

CMQ-67165

**EXTRAIT VÉRITABLE** des minutes de la Commission municipale du Québec, séance  
du 3 octobre 2019

**RÉSOLUTION**  
**2019-007**

**CONTRAT VISANT LA RÉPARATION  
D'UNE POMPE DE LA STATION DE POMPAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 16 septembre 2019, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

**CONSIDÉRANT QUE** tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**une pompe de la station de pompage de la Municipalité est défectueuse et doit être réparée.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :**

**D'AUTORISER** le directeur général, M. Alain Paré, à accorder un contrat n'excédant pas 5 000 \$, à l'Entreprise Automatisation JRT Inc. pour la réparation de la pompe de la station de pompage de la Municipalité.

Copie certifiée conforme le  
3 octobre 2019



Anne-Marie Simard Pagé, avocate  
Secrétaire de la Commission